



Doc. 14569
25 juin 2018

La situation humanitaire des réfugiés dans les pays voisins de la Syrie

Amendement¹ n° 5

M. Valeriu GHILETCHI, République de Moldova, Groupe du Parti populaire européen
M. Rónán MULLEN, Irlande, Groupe du Parti populaire européen
M. Egidijus VAREIKIS, Lituanie, Groupe du Parti populaire européen
M. Pavlo UNHURIAN, Ukraine, Groupe du Parti populaire européen
M. Frank HEINRICH, Allemagne, Groupe du Parti populaire européen

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 12.3, insérer le paragraphe suivant:

«en outre, à adopter et mettre en œuvre des politiques globales axées, sans s'y limiter, sur la facilité d'accès et sur la formation du personnel, pour faire en sorte qu'une assistance adaptée soit systématiquement fournie à tous les mineurs non accompagnés et aux autres groupes de réfugiés vulnérables.»

Déposé par:

GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
HEINRICH Frank, Allemagne, PPE/DC
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC
UNHURIAN Pavlo, Ukraine, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC

1. 2018 - Troisième partie de session

